

LES « ADVERBES D'ÉNONCIATION »

Alain BERRENDONNER
Université de Fribourg (CH)

RÉSUMÉ

La thèse soutenue dans cet article est que les occurrences adverbiales périphériques dites 'adverbes d'énonciation' sont en fait des énoncés indépendants, syntaxiquement elliptiques (= réduits à un adverbe qui implique à titre de recteur un verbum dicendi absent). Ces énoncés ont pour contenu la description d'une énonciation adjacente ou présupposée connue, d'où leur fonction de commentaires méta-énonciatifs.

ABSTRACT

The thesis presented in this article is that the peripheral adverbial occurrences known as 'enunciation adverbs' are in fact independent, syntactically elliptical statements (= reduced to an adverb which implies as a rector an absent verbum dicendi). The content of these statements is the description of a known adjacent or presupposed utterance, hence their function as meta-enunciative comments.

1. DÉFINITION USUELLE

1.1. Parmi les constituants adverbiaux, on distingue communément des occurrences dites « adverbes d'énonciation » (Adv^E), que l'on caractérise par deux propriétés¹ :

(i) ce sont des « adverbes de phrase », i.e. ayant la fonction syntaxique d'adjoints à une phrase ;

(ii) leur contribution au sens consiste à « qualifier l'énonciation même » de cette phrase (Ducrot & Schaeffer 1995 : 731).

Les Adv^E prototypiques sont soit des lexèmes : {*sincèrement, franchement, honnêtement, confidentiellement...*}, soit des syntagmes préposition-

¹ Ducrot (1980 : 36), Nølke (1993 : 27 ; 2001 : 299), Rémi-Giraud (2002 : 379), Molinier (2009 : 9) ; *et multi alii*.

nels : {*entre nous, pour ne rien vous cacher, en deux mots, sans rire...*}, soit des « propositions subordonnées » : {*si vous voulez mon avis, puisque vous voulez tout savoir, comme on dit...*}. Exemples :²

- (1) (a) *Franchement, et sans blague aucune*, un peu de monnaie me serait agréable pour le quart d'heure. (Flaubert, *Corresp.*)
 (b) *Si vous voulez mon avis*, votre idée ne lui plaira guère. (w)

1.2. Outre leur emploi comme adverbes d'énonciation, la plupart de ces unités, sinon toutes, fonctionnent aussi en tant que modificateurs de verbe (« adverbes intra-prédicatifs » ou « de manière » = adjoints de type V\V)³. Elles sont alors focalisables, et peuvent être clivées (3) :

- (2) (a) Pascal me dévisage et sourit *franchement*. (M. Bataille, f)
 (b) L'islam pourrait être *résumé en deux mots* : limites et interdictions. (w)
 (3) (a) Cela dit, *c'est sincèrement que* je souhaite un développement de ce livre, car il est truffé de bonnes remarques. (w)
 (b) Naturellement, *c'est entre nous que* j'dis ça. (Queneau, f)

1.3. Mon propos est de chercher une réponse à la question soulevée dans GP (59 sq.) : que faire des Adv^E dans un modèle qui ne repose pas sur la notion de phrase, mais sur la superposition de deux ordres de combinatoire, une morpho-syntaxe (construction de clauses à partir des morphèmes de la langue), et une pragma-syntaxe (construction d'un discours à base d'énonciations de clauses)⁴ ? J'examinerai d'abord le cas des occurrences d'Adv^E prosodiquement détachées (§2), puis les problèmes posés par l'existence d'occurrences « internes », c'est-à-dire apparemment incluses dans une séquence clausale (§3).

2. OCCURRENCES DÉTACHÉES

2.1. Soit la séquence textuelle (4) :

² [f] = exemples tirés de frantext ; [w] = exemples recueillis sur le web *via* Google.

³ V\V = opérateurs applicables à un verbe pour former un syntagme du même type (= un verbe hyponyme).

⁴ Ce modèle procède d'une conception praxéologique du langage. Les discours y sont figurés comme des suites d'actions communicatives, ou *énonciations*, dont chacune consiste à actualiser une *clause*, c'est-à-dire une unité significative complexe dont les membres sont liés par des rapports syntaxiques de rection, mais qui n'entretient pas de rapports de rection avec son entourage. Les clauses sont donc des îlots de connexité rectionnelle, syntaxiquement indépendants des clauses environnantes. Leurs frontières ne coïncident pas forcément avec celles de phrases graphiques. On note **E(X)** l'opération d'énonciation d'une clause *X*.

- (4) Je l'adore. Elle est absolument extraordinaire. Franchement, c'est une femme remarquable. (Grimm, f)

Deux analyses sont a priori possibles pour elle :

– L'une, conforme à la tradition, consiste à voir dans l'adverbe *franchement* un adjectif à la proposition verbale qui suit, le tout formant une seule clause :

- (I) E (elle est absolument extraordinaire)
E (franchement → [c'est une femme remarquable]_P)

– Mais une autre hypothèse est envisageable : que l'Adv^É soit une clause elliptique autonome, faisant l'objet d'une énonciation distincte de celles des segments adjacents. En effet, puisque cet adverbe fonctionne par ailleurs comme un modifieur de type V\V, on peut supposer qu'il opère ici sur une construction verbale absente \emptyset_V , signifiant un procès indéterminé, dont la nature est à inférer implicitement. Soit⁵ :

- (II) E (elle est absolument extraordinaire)
E ($\emptyset_V \leftarrow$ franchement)
E (c'est une femme remarquable)

Des arguments empiriques déterminants plaident en faveur de l'analyse (II).

2.2. Prosodie

Les Adv^É mis en position détachée forment des unités intonatives distinctes, soit porteuses d'un intonème progrédient et groupées intonativement avec ce qui suit (5), soit sous intonème réduit d'appendice et groupées avec ce qui précède (6)⁶ :

- (5) (franchement)^S {euh + 66} (cette fille elle a été traumatisée)^E (OFROM)
(6) (je trouve qu'il pourrait être mis un coup de peinture)^F (franchement)^{>F} (OFROM)

⁵ La notation ' \emptyset_V ' utilisée ici ne figure pas un élément « effacé » ou « de signifiant phonétique nul », mais la simple absence d'un constituant dont la cooccurrence est impliquée par l'emploi de l'adverbe. Il faut donc lire ' \emptyset_V ' comme « zéro verbe » et non comme « verbe zéro ».

⁶ J'applique les conventions de transcription de GP :
S = intonème de continuation (ou 'progrédient')
F = intonème conclusif neutre
E = intonème conclusif d'évidence
>F = intonème conclusif réduit ('d'appendice')

Voir en annexe les tracés de F0 obtenus à l'aide de l'analyseur de signal Praat.

Il arrive aussi qu'ils soient placés au milieu d'une clause, mais isolés par des proéminences ou des pauses, c'est-à-dire traités comme des incisives. (Emploi bien attesté à l'écrit par la ponctuation, mais rare à l'oral) :

- (7) (a) Avait-elle besoin, franchement, d'aller à cet enterrement ? (Chaix, f)
 (b) Il y a des jours où, sincèrement, l'usine ça manque d'intérêt. (Letessier, f)
- (8) (peut-être qu'aujourd'hui)^S (franchement)^S (euh) (s'il a des problèmes aux poumons)^S (c'est qu'on peut plus se respirer l'un l'autre)^E (quoi)^{>F} (OFROM)

Ces configurations prosodiques sont compatibles avec l'une et l'autre des analyses (I) et (II). Les contours intonatifs portés par l'Adv^E en (5-8) ne permettent de conclure ni à sa dépendance, ni à son indépendance syntaxique. Mais il existe aussi des occurrences énoncées sous une intonation conclusive, qui forment une période à elles seules. Ex. (9) ou (13) *infra* :

- (9) (ah c'est un truc de fous)^F (quoi)^{>F} {117} (sérieusement)^F (quoi)^{>F} (CRFP pri-pcr-1)

En ce cas, l'analyse (II) est la seule possible. L'Adv^E, séparé de ce qui précède par une frontière de période, ne peut être qu'une clause indépendante, faisant l'objet d'un acte d'énonciation distinct.

2.3. Autonomie syntaxique

2.3.1. La phrase à laquelle un Adv^E est supposé s'adjoindre peut avoir une forme quelconque (P verbale, non verbale, interjection), et signifier une assertion, une question, une injonction ou n'importe quoi d'autre. L'adverbe n'exerce donc sur elle aucune restriction sélective qui serait l'indice d'une dépendance morpho-syntaxique :

- (10) (a) Alors ? *franchement, qu'est-ce que t'en as pensé ?* (w)
 (a') Est-ce que j'ai l'air malheureux, franchement ? (Giesbert, f)
- (b) Franchement, va à Supaéro, c'est trop bien ! (w)
 (b') Regarde tous les messages ou *tais-toi, franchement.* (w)
- (c) Quelle sottise étude, franchement ! J'espère en être quitte cette semaine. (Flaubert, f)
- (c') Je ne suis habituellement pas plus fan que ça des zoos, aquariums et autres... mais là, *franchement... rien à voir !!!* (w)
- (d) Franchement, zut. Et je pèse mes mots. (w)
 (d') Et si vous vous sentez bien ici, à dire de telles choses sur un site catholique alors zut franchement. (w)

2.3.2. Le fait que certains adverbes comme *fourbement* ou *insincèrement* « semblent inconcevables en tant qu'adverbes d'énonciation » (Molinier 2009 : 11) pourrait laisser penser qu'en sens inverse, les Adv^E sont soumis à

restrictions. Mais il s'agit là d'une intuition démentie par les faits. Exemples :

- (11) – Tu as regardé dedans ? l'ai-je interrogé.
 – Sincèrement ?
 – Non. Insincèrement, me suis-je agacée.
 – Non, a-t-il affirmé.
 – Non quoi ? Ai-je insisté.
 – Non, *insincèrement*, je n'ai pas regardé les croquis qui sont dans ton sketch-book.
 – Et tu en as pensé quoi ? Insincèrement, of course, ai-je précisé en souriant malgré moi. (E. Cannone, *Le carnet de Théo*, w)

En réalité, si ce genre d'adverbe paraît exclu en tant qu'Adv^E, c'est en vertu du principe pragmatique général qui interdit de se contredire : on ne peut pas à la fois accomplir une énonciation qui prétend à la pertinence communicative, et qualifier cette énonciation d'insincère, donc de non-pertinente. Mais il suffit que l'adverbe puisse être interprété ironiquement, comme en (11), pour que son emploi soit possible. Sa prohibition ordinaire n'est donc pas due à une contrainte syntaxique, mais communicationnelle.

2.3.3. On a observé d'autre part que « beaucoup d'adverbes ne sont pas susceptibles d'utilisation énonciative, même si leur signification est très proche de celle d'un adverbe d'énonciation » (Ducrot & Schaeffer 1999 : 732). On en donne pour exemples : *avec franchise*, *en secret*, *à sincèrement parler* (Molinier) ou *de façon impartiale* (Ducrot & Schaeffer). Ce pourrait être l'indice que l'emploi en tant qu'Adv^E est réservé à une sous-classe d'adverbes spécifiques, autrement dit soumis à des restrictions sélectives catégorielles.

Sur ce point cependant, les jugements d'acceptabilité dictés par la seule intuition demandent à être révisés. Il apparaît à l'enquête que beaucoup d'adverbiaux réputés inaptes à fonctionner comme méta-énonciatifs sont bel et bien employés occasionnellement à cet usage. Exemples :

- (12) (a) J'avais déjà essayé cette technique, et *avec franchise*, ça ne marche pas chez moi. (w)
 (b) Je suis heureuse d'avoir fait de belles rencontres sur insta [...] Et *avec sincérité*, je suis ravie d'avoir fait « ta connaissance », je me régale de tes belles créations et tes chouettes photos. (w)
 (c) Ça ne m'enchantaît guère, *à sincèrement parler*. (w)
 (d) Pour une fois depuis mon arrivé à Bordeaux un restaurant et cuisine Indienne qui vaut la peine ! C'est pas la meilleure que je connaisse mais mon expérience dans cette cuisine est grande sur place et un peu partout dans le monde. Mais *de façon impartiale* le goût et les parfums y sont, et heureusement pas « adapté » au goût français ce qui est souvent le cas et donc sans intérêt. (w, *sic*)

Au demeurant, l'existence de disparités d'emploi entre termes quasi-synonymes n'a rien qui doive surprendre. Étant donné que l'adverbe *franchement* et son intensif *en toute franchise* sont usuels en fonction d'Adv^É, on ne voit pas pourquoi un locuteur éprouverait le besoin de leur préférer d'autres locutions qui, tout en communiquant pratiquement le même sens, sont mémoriellement moins disponibles, donc d'usage plus coûteux, et par conséquent moins pertinentes (au sens de Sperber & Wilson 1989). Le fait que certains adverbiaux aptes à qualifier un procès de parole ne soient pas ou peu attestés en fonction d'Adv^É tient à des rivalités lexicales idiosyncratiques, et non à des restrictions sélectives catégorielles⁷.

Au total, on est en droit de conclure qu'entre les Adv^É et la phrase à laquelle ils sont supposés être adjoints, il n'existe pas de restrictions sélectives (= pas d'astreintes mutuelles à porter certains traits de sous-catégorisation)⁸.

2.3.4. Par ailleurs, il existe des occurrences d'Adv^É énoncées en isolation sous intonations modales diverses, ce qui atteste qu'elles n'impliquent pas forcément la cooccurrence d'une P, et peuvent constituer à elles seules une clause autonome. Ex. (9), (11) *supra*, ou :

- (13) – Ils ne me gênent pas du tout. Au contraire.
 – *Sincèrement ?*
 – *Sincèrement.* Ils sont tous les deux très faciles à vivre. (Dorin, f)

Tout indique donc qu'il n'existe pas de dépendance syntaxique [Adv^É → P] telle qu'on la postule traditionnellement selon (I). Ces deux éléments ne sont pas en relation de rection, et ne font donc pas partie de la même clause.

2.4. Sémantique-pragmatique

Par ailleurs, l'analyse (II) est la seule qui puisse expliquer tous les effets de sens produits par les Adv^É. Si une clause du type [$\emptyset_V \leftarrow$ *franchement*] est actualisée, son interprétation consiste en effet essentiellement à inférer une valeur plausible pour le procès indéterminé que signale le vide syntaxique \emptyset_V , et que qualifie l'adverbe.

2.4.1. La plupart du temps, on infère que ce \emptyset_V représente un acte d'énonciation contigu accompli par le même locuteur. L'énoncé adverbial admet alors des paraphrases du type <je te le dis/demande/avoue/déclare... + Adv>,

⁷ Il se peut aussi que le sens même de l'adverbe le rende inapte à caractériser un acte de discours. *Secrètement*, p. ex., est parfois appliqué à *Je me dis*, mais quasiment jamais à *Je te le dis*. Cela semble indiquer que son sens est de qualifier un procès comme non public, si bien qu'il ne peut pas s'appliquer sans incohérence à une énonciation accomplie ouvertement sous les yeux de l'allocataire.

⁸ Cf. déjà Nølke (1994 : 116).

et il commute avec des clauses verbales complètes de ce type, où le pronom *le* réfère à la séquence énoncée juste après ou juste avant⁹ :

- (14) (a) Je sais que tu t'en fous de moi maintenant *mais sincèrement tu me manques*. (w)
 (b) Mais là aujourd'hui, *je te le dis sincèrement* tu me manques. (w)
- (15) (a) *Sincèrement, est-ce que* tout ça est sérieux ? (w)
 (b) *Je vous le demande sincèrement, est-ce que* vous n'avez pas honte ? (w)

C'est cette portée vicinale qui, avec le groupage prosodique, a inspiré la description classique des occurrences (a) comme intégrées à une phrase et qualifiant son énonciation.

2.4.2. Mais les Adv^É admettent aussi d'autres interprétations, et sont parfois ambigus. Un locuteur peut les employer pour qualifier non seulement son propre dire, mais aussi celui de l'allocutaire, voire leur interlocution commune. C'est souvent le cas lorsqu'ils accompagnent une question. Ainsi, en (16) :

- (16) Octave, *sincèrement*, est-ce que l'idée de ce mariage ne vous est pas trop pénible ? (Aymé, f)

l'Adv^É peut s'interpréter et se paraphraser aussi bien par <*je vous pose la question sincèrement*>, que par <*répondez-moi sincèrement*> ou par <*parlons sincèrement*>. Comparer de même l'emploi de *rapidement* en contexte monologal (17 ≡ <*je vais vous le dire rapidement*>) vs dialogal (18 ≡ <*répondez-moi rapidement*>) :

- (17) alors je vais pas rentrer dans une définition approfondie parce que les images |₋| parlent mieux que ce que je pourrais vous dire |₋| euh mais *très rapidement* |₋| cette discipline consiste à performer des enchaînements d'exercices dits au poids du corps (OFROM)
- (18) – Désolée, on va devoir abréger l'interview car le live va bientôt commencer. Alors, *rapidement*, est-ce que vous avez des projets ?
 – Beaucoup de scène et un EP. (c.r. d'interview, w)

Il peut aussi arriver que l'adverbe ne commente pas l'énonciation contiguë, mais une énonciation distante. Ainsi en (20), ce qui est qualifié de *franc*, ce n'est sans doute pas la question qui suit, mais plutôt l'affirmation E(zéro) qu'elle prépare :

- (20) Franchement, quel est l'apport de Sartre à la critique de la totalité ? Zéro. (Manchette, f)

⁹ Le fait que les Adv^É commutent avec des clauses verbales canoniques confirme par ailleurs leur statut d'unités morpho-syntaxiques autonomes.

La description classique des Adv^É comme adjoints à une phrase et servant au locuteur à commenter l'énonciation de celle-ci ne permet pas de rendre compte de ces effets de sens. En revanche, ils s'expliquent bien si l'on suppose que l'adverbe fait partie d'une clause elliptique, et porte sur un procès indéterminé signifié par l'absence de construction verbale rectrice \emptyset_V : selon le contexte interactionnel, ce procès peut être reconstitué implicitement de différentes façons, c'est-à-dire unifié avec divers événements de parole récents ou imminents enregistrés en mémoire discursive, quel qu'en soit l'auteur.

2.4.3. Remarque. Les ex. (16-18) sont aussi incompatibles avec l'idée que les Adv^É seraient des instruments de monstration, comme le soutiennent Nølke (1994 : 114) et Anscombe (2009 : 3). Pour ce dernier,

« leur valeur [...] reflète une attitude du locuteur vis-à-vis de l'énonciation. Et cette attitude n'est pas décrite, mais montrée : en disant *Sincèrement, ça ne casse pas des briques*, on ne se décrit ni ne se présente comme sincère, on parle depuis sa sincérité ».

Mais le fait que les Adv^É servent parfois à qualifier l'énonciation d'autrui contredit cette analyse : en disant *Sincèrement, est-ce que ça casse des briques ?*, on ne se montre pas en train d'être sincère ; on caractérise la réponse attendue comme devant être sincère. Les Adv^É servent donc bien à décrire des événements langagiers sur le mode ordinaire de la prédication, et non à exhiber une attitude énonciative sur le mode de la monstration. Leur seule particularité est que le contenu propositionnel partiellement indéterminé qu'ils signifient dénote et décrit un fait de discours, et non un événement mondain. Il arrive d'ailleurs qu'un Adv^É soit mis en contraste avec sa négation, ce qui montre que son contenu est niable, autrement dit prédicatif. On peut voir là un indice que cet Adv^É asserte un contenu propositionnel :

- (20) Vous me demandez *entre nous* ce que je pense des Contemplations. J'ai acheté l'ouvrage et je n'ai pas encore tout lu, mais *entre nous ou non*, ce que j'ai lu est magnifique. (Sand, *Corresp.*, 1856)

2.5. Synthèse

- Au total, il y a tout lieu d'analyser les Adv^É selon (II), comme des clauses elliptiques faisant l'objet d'une énonciation distincte : $E(\emptyset_V \leftarrow Adv)$
- Cette hypothèse est généralisante, dans la mesure où elle revient à décrire les « adverbes d'énonciation » comme un emploi particulier des adverbes « de manière » de type V\V, appliqués conformément à leur fonction ordinaire, mais sur un V absent, dans une clause elliptique¹⁰.

¹⁰ Ce sont plus précisément des adverbes de manière orientés sujet (on a souvent fait état de paraphrases du genre : *je dis ça franchement* \cong *<je suis franc en disant cela>*). Leurs traits

• Selon cette analyse, la ponctuation graphique usuelle, qui groupe en une seule phrase l'adverbe et une clause adjacente, ne reflète pas correctement la façon dont le discours s'articule en unités syntaxiques fonctionnelles. (Elle ne transcrit vraisemblablement que des groupages prosodiques standard du type (5, 6)).

• La forme elliptique de la clause [$\emptyset_V \leftarrow \text{Adv}$] fait de celle-ci une unité présupposante. Omettre de verbaliser le procès sur lequel porte l'adverbe n'est en effet une conduite pertinente que si l'allocutaire a les moyens de l'inférer tacitement ; cela suppose donc la présence en mémoire discursive d'un événement de parole suffisamment évident pour pouvoir être unifié avec ce procès non dit. En d'autres termes, le vide que j'ai noté \emptyset_V fonctionne comme un signe référant anaphoriquement ou cataphoriquement à une énonciation présupposée. Il s'ensuit que les énonciations du type $E(\emptyset_V \leftarrow \text{Adv})$ ne peuvent pas être accomplies dans n'importe quel état de la mémoire discursive. Leur exécution n'est pertinente que si celle-ci contient un objet-de-discours activé du type événement langagier, accompli ou attendu. C'est ce qui en fait des commentaires méta-discursifs. Et c'est ce qui explique le fait souvent remarqué (Nølke 1993) que ces adverbes ne peuvent guère être énoncés seuls en réponse à une question totale, mais requièrent d'être accompagnés de l'énonciation d'une proforme, qu'ils commentent. Cf.

- (21) – Vous croyez que je déraisonne ?
 – Respectueusement, oui, Monsieur. (Vartet)
 ?Respectueusement, Monsieur.

• Corollaire : certaines séquences considérées traditionnellement comme des propositions subordonnées sont en fait des clauses elliptiques indépendantes. Tel est notamment le cas des *si*-P dites « austiniennes » et des *puisque*-P à interprétation méta-énonciative. Ces unités n'entretiennent aucun rapport syntaxique avec la P adjacente :

- (22) Si tu as soif, il y a de la bière au frigo = $E(\emptyset_V \leftarrow \text{si tu as soif})$
 $E(\text{il y a de la bière au frigo})$

- (23) La peste, puisqu'il faut l'appeler par son nom
 $E(\text{la peste})$
 $E(\emptyset_V \leftarrow \text{puisque'il faut l'appeler...})$

Selon cette analyse, il s'avère à la fois (i) que les propositions en cause ne sont pas des constituants régis par leur voisin, et (ii) que les morphèmes *si*, *puisque* qu'elles contiennent sont des marqueurs de dépendance syntaxique, comme à leur ordinaire. Ces deux faits n'ont rien d'incompatible, *ellipsis gratia*.

sélectionnels sémantiques permettent en outre souvent d'inférer que leur opérande (le \emptyset_V absent) doit être du type *verbum dicendi*.

3. OCCURRENCES INTERNES

La plupart des lexèmes en usage comme Adv^É ont aussi des occurrences internes, c'est-à-dire incluses dans une séquence de type V et prosodiquement intégrées à celle-ci :

- (24) (a) Il est *sincèrement* très beau, ton pirate. (oral, à propos d'un dessin d'enfant)
 (b) Je ne vois *franchement* pas l'intérêt d'une telle question. (Salvayre, f)

Parmi ces occurrences, deux cas sont à distinguer.

3.1. Adv^Q

3.1.1. D'une part, certaines d'entre elles ne sont pas des Adv^É, mais relèvent d'un autre emploi. Exemples :

- (25) (a) Gontran s'amusait *franchement*. (Lanzmann, f)
 (b) Je ne sais pas quelle adresse elle a saisie ou si c'est son GPS qui déconne *sérieusement*. (w)
 (c) Tout semblait bien là comme prévu, serré dans trois grosses cantines métalliques qui avaient *honnêtement* résisté au temps. (Echenoz, f)

Ces occurrences figurent dans les positions ordinaires d'adverbes régis par un verbe, et elles commutent avec des quantifieurs Adv^Q = {*beaucoup, un peu, plus ou moins...*}. Sémantiquement, elles ne s'interprètent pas comme des commentaires méta-énonciatifs, mais comme des modificateurs de degré¹¹, ce qui a conduit à les ranger parmi les adverbes d'intensité (Rouanne 2013 ; Álvarez-Prendes 2014). Ils en partagent d'ailleurs la distribution, et peuvent aussi modifier des adjectifs ou des adverbes :

- (26) (a) Il trimbalait un parapluie... malgré le *franchement* beau temps. (Céline, f)
 (b) C'était bon et *honnêtement* copieux. (Groult, f)
 (c) Elle se crut *sérieusement* malade. (Tournier, f)
 (d) Très vite, je double S. B. [...] Soit je vais *franchement trop vite* (ce que je ne crois pas). Soit elle n'est pas au mieux de sa forme. (w)

En (25), on a donc manifestement affaire non pas à des Adv^É mais à des Adv^Q, employés en fonction intraclausale d'adjoints à un verbe.

3.1.2. Il s'avère en somme que certains lexèmes adverbiaux (*franchement, sérieusement, etc.*) sont polysémiques. Ils s'interprètent :

¹¹ Voir p. ex. les paraphrases du TLFi : *franchement* ≅ « complètement, tout à fait » ; *sérieusement* ≅ « fortement, gravement » ; *honnêtement* ≅ « selon une moyenne raisonnable ».

– Tantôt comme des modificateurs de manière orientés sujet, lorsqu'ils s'appliquent à un *verbum dicendi* (ou à un opérande nul interprétable comme tel, d'où les emplois d'Adv^E).

– Tantôt comme des quantifieurs, lorsqu'ils portent sur une autre espèce de verbe, sur un adjectif ou sur un adverbe. Cet opérande est alors soumis à une restriction sélective sémantique : il doit signifier une propriété ou une relation graduable. En (25), *s'amuser*, *déconner* ou *résister* sont des relations qui peuvent être quantifiées (on peut *s'amuser un peu, beaucoup, tout à fait*, etc.). Lorsque l'opérande est un adjectif de relation, en principe non graduable, lui appliquer *franchement* a pour effet de le retyper en qualificatif graduable :

- (27) En un mot, la structure d'appareil des romains est *franchement* grecque, conforme à la méthode grecque. (Viollet-le-Duc, f)

3.1.3. On sait par ailleurs que certains adverbes d'intensité (*bigrement, fichtrement, foutrement...*) sont formés par suffixation à partir d'une clause, c'est-à-dire d'un morphème interjectif qui constitue à lui seul une clause (*bigre !, fichtre !*). Or selon l'analyse (II), les adverbes du type *franchement*, dans leur emploi d'Adv^E, forment aussi une clause à eux seuls. On peut donc supposer que leur valeur d'Adv^Q résulte d'une dérivation délocutive analogue, à la seule différence que la forme de départ comprenant déjà le suffixe *-ment*, celui-ci ne peut être redoublé (= dérivation zéro, ou conversion, comme on voudra). En gros :

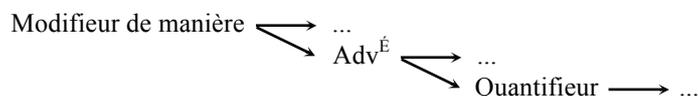
bigrement (Adv^Q) ≡ au degré qui est le cas quand on dit E(*bigre !*)
franchement (Adv^Q) ≡ au degré qui est le cas quand on dit E(*franchement*)¹²

Selon cette hypothèse, les emplois de *franchement* comme Adv^Q seraient dérivés de ses emplois comme Adv^E, qui sont eux-mêmes un emploi particulier d'un adverbe de manière. Au total, on est donc tenté de supposer une évolution sémantique du genre :

¹² Cette dérivation délocutive pourrait être l'indice que la clause elliptique [$\emptyset_V \leftarrow \textit{franchement}$]_{Cl} a été réanalysée en [*franchement*]_{Cl}, le segment *franchement* étant traité non plus comme un adverbe portant sur un V absent, mais comme une clause amorphe de même nature que les interjections. C'est semble-t-il ce qui est arrivé à *sauf votre respect*. Ce SP a été autrefois un modificateur de type V\V :

Qu'il me soit permis, Madame, de vous parler sans détour et sauf votre respect ? (Montalembert, 1836, f)

mais il n'est plus usité dans cet emploi, et ne sert plus aujourd'hui qu'à l'état isolé, en tant que clause méta-énonciative figée. Si la même réanalyse a eu lieu dans le cas de *franchement*, elle aurait pour résultat la coexistence actuelle de deux lexèmes homonymes, dont l'un est un adverbe de type V\V et l'autre une clause.



Suggestion dont les tenants et aboutissants (diachroniques, cognitifs...) demandent à être examinés prudemment¹³.

3.2. Adv^É parenthétiques

3.2.1. Reste toutefois des occurrences internes qui ne peuvent être interprétées que comme méta-énonciatives, et ne sont donc pas des Adv^Q :

(28) [Élisabeth Taylor], elle a *sincèrement* un très beau regard. (w)

L'hypothèse la plus simple est qu'il s'agit d'énonciations $E(\emptyset_V \leftarrow Adv)$ intercalées en tant que parenthèses au milieu d'une clause verbale (cf. (7-8) *supra*), mais dépourvues de démarcations prosodiques nettes. À l'oral, il arrive en effet que les frontières des segments parenthétiques ne soient pas expressément marquées (absence de pause à gauche et/ou à droite, concaténation syllabique avec ce qui suit...) (Delais-Roussarie 2005 ; Gachet & Avanzi 2008, 2009). Quant à l'écrit, l'omission des virgules bornant les incises courtes y est chose fréquente, en dépit de la norme.

3.2.2. L'hypothèse d'une insertion parenthétique s'impose lorsque l'adverbe n'occupe pas une position normalement dévolue aux adjoints à V, mais se trouve placé ailleurs, à un endroit notoirement favorable à l'intercalation de matériel exogène (p. ex. à la frontière entre SN sujet et verbe, ou dans une coordination de V) :

- (29) (a) Ce qui m'est le plus cher *franchement* serait de mourir la tête haute. (w)
 (b) Mon conseil *franchement* serait de lui dire que tu aimerais avant de te lancer, assister à un accueil de patient ! (w)
 (c) Il s'agit de plans sur cent vingt mois, ce qui *honnêtement* me paraît un peu ambitieux étant donné la précarité de leur vie. (E. Carrère, f)
 (d) L'accueil... Il n'est pas terrible et *sincèrement* peut faire fuir plus d'un. (w)

3.2.3. D'autres occurrences du même genre figurent cependant dans une position qui est canonique pour les adjoints à V : juste à droite d'un verbe, ou entre copule et attribut :

¹³ Si dérivation délocutive il y a, il faudrait notamment préciser les conditions qui la favorisent. Pourquoi a-t-elle lieu dans le cas de *franchement*, *sérieusement*, *honnêtement*, alors que *sincèrement*, p. ex., ne s'y prête pas ?

- (30) (a) *Il faudrait sincèrement que* vous arrêtiez de raconter autant de bêtises (pour ne pas utiliser d'autres termes) ! (w)
 (b) Jocelyn , épisode de poésie intime, va paraître dans peu de jours. [...] C'est de la poésie de 16 ans, mais selon mon cœur et mes rêves. J'en suis *confidentiellement* ravi. Je veux que cela me survive un demi-siècle. (Lamartine, f)
 (c) ... ce personnage... c'est *entre nous* un scélérat. (Laya, f)

À défaut d'indices formels, un fait permet néanmoins de penser qu'on n'a pas affaire en tel cas à des adjoints à V : ces occurrences ne semblent pas pouvoir être clivées. Cf.

- (30') (a) ?*C'est sincèrement qu'il faudrait que* vous arrêtiez de raconter des bêtises.
 (b) ?*C'est confidentiellement que* j'en suis ravi.
 (c) ?*C'est entre nous que* ce personnage est un scélérat.

Or normalement, lorsque les mêmes adverbes sont en fonction d'adjoints au verbe, ils peuvent être focalisés, et sont alors paraphrasables par une construction clivée. Exemples :

- (31) (a) Cher poète, je vous envoie *confidentiellement* copie de la lettre que je reçois de Lamartine. (Hugo)
 (b) *C'est confidentiellement que* je vous envoie la lettre de mon ami. (w)
 (32) (a) chut *je dis ça entre nous*, ne le répétez pas. (*sic*, w)
 (b) Naturellement, c'est *entre nous* que j'dis ça. (Queneau, f)

Si les adverbes de (30) étaient des adjoints au verbe, cela voudrait dire que ces adverbes, lorsqu'ils sont employés dans cette fonction, sont tantôt focalisables et tantôt non, selon le sens du verbe auquel ils s'appliquent, et sans que change leur propre contenu sémique intrinsèque. Il y aurait là une singularité difficile à expliquer. La différence entre (30) et (31-32) s'explique en revanche naturellement si les adverbes de (30) sont des énonciations parenthétiques : ne faisant pas partie de la clause encadrante, ils ne sauraient en constituer le focus. C'est donc cette analyse que je retiendrai pour des raisons de simplicité.

3.2.4. Elle évite en outre d'avoir à attribuer aux occurrences internes une signification 'sui-référentielle', avec les complications que cela entraînerait pour la théorie sémantique. En effet, si l'adverbe de (30a) était un adjectif au V *falloir*, il s'ensuivrait que cet adverbe, tout en faisant syntaxiquement partie d'une construction verbale, ne contribue pas à spécifier le procès signifié par celle-ci, mais exprime parallèlement un autre procès, dénotant l'acte de parole en cours. L'énoncé *Il faudrait sincèrement que vous arrêtiez* devrait être traité comme un exponible, ayant pour contenu le couplage de deux procès qui seraient en quelque sorte co-prédiqués dans une seule et même P :

p1 : 'il faudrait que vous arrêtez'

p2 : 'je vous dis sincèrement ce que je suis en train de vous dire'

Et surtout, il se trouverait que le procès p2 décrit sa propre énonciation. Cela entraînerait une régression à l'infini, qui le rendrait impossible à caractériser formellement :

'je vous dis sincèrement ce que je suis en train de vous dire' ≡

'je vous dis sincèrement que p1 et que p2' ≡

'je vous dis sincèrement que p1 et que je vous dis sincèrement que p1 et que je vous dis sincèrement que p1 et que ...' etc.

Si en revanche l'adverbe de (30a) est une clause parenthétique, celle-ci ne dénote pas sa propre énonciation, mais l'énonciation encadrante (ou plutôt l'objet-de-discours qui en est l'interprétant en mémoire discursive), ce qui ressortit au fonctionnement ordinaire de la prédication et de la référence.

3.3. Certaines occurrences internes peuvent évidemment être ambiguës. L'énoncé (33), p. ex., admet deux paraphrases :

(33) Le polémiste *semble avoir franchement* dépassé les limites. (w)

≡ (a) Il semble avoir grandement dépassé les limites.

≡ (b) Il semble avoir dépassé les limites, je vous le dis franchement.

Dans l'interprétation (a), l'adverbe est un Adv^Q adjoint au verbe ; dans l'interprétation (b), c'est une clause parenthétique occupant la même position.

4. CONCLUSION

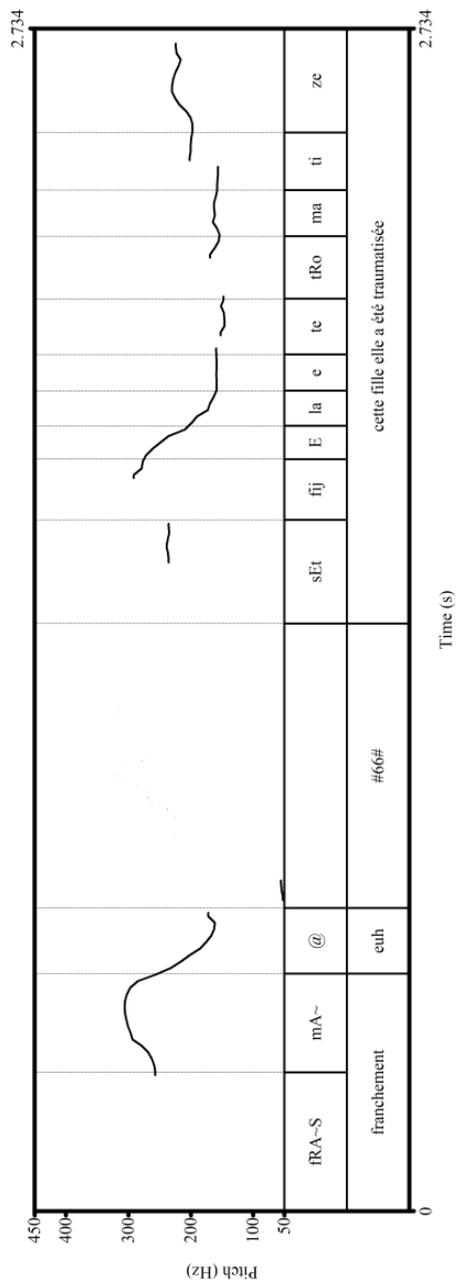
4.1. L'hypothèse que les Adv^E sont des clauses elliptiques, syntaxiquement indépendantes de leur entourage et faisant l'objet d'un acte d'énonciation distinct, permet de rendre compte de toutes leurs occurrences et de leurs interprétations. C'est donc l'analyse qui mérite d'être retenue comme comportant les meilleures généralisations. Elle revient à débarrasser la morphosyntaxe d'une série de pseudo-périphériques et de dépendances [Adv^E → P] fictives, et à traiter le rapport entre un Adv^E et son voisinage comme un fait « de discours », c'est-à-dire relevant de la pragma-syntaxe. Plus précisément, il s'agit d'un cas particulier d'insertion parenthétique, qui consiste à intercaler une énonciation à valeur de commentaire méta-énonciatif dans un programme périodique, soit à côté de l'énonciation qu'elle commente, soit à l'intérieur de celle-ci.

4.2. D'autre part, selon cette analyse, les Adv^E ne sont pas des expressions sui-référentielles. Leur existence ne peut donc pas être invoquée à l'appui de la thèse qu'il existe des cas de sui-référence.

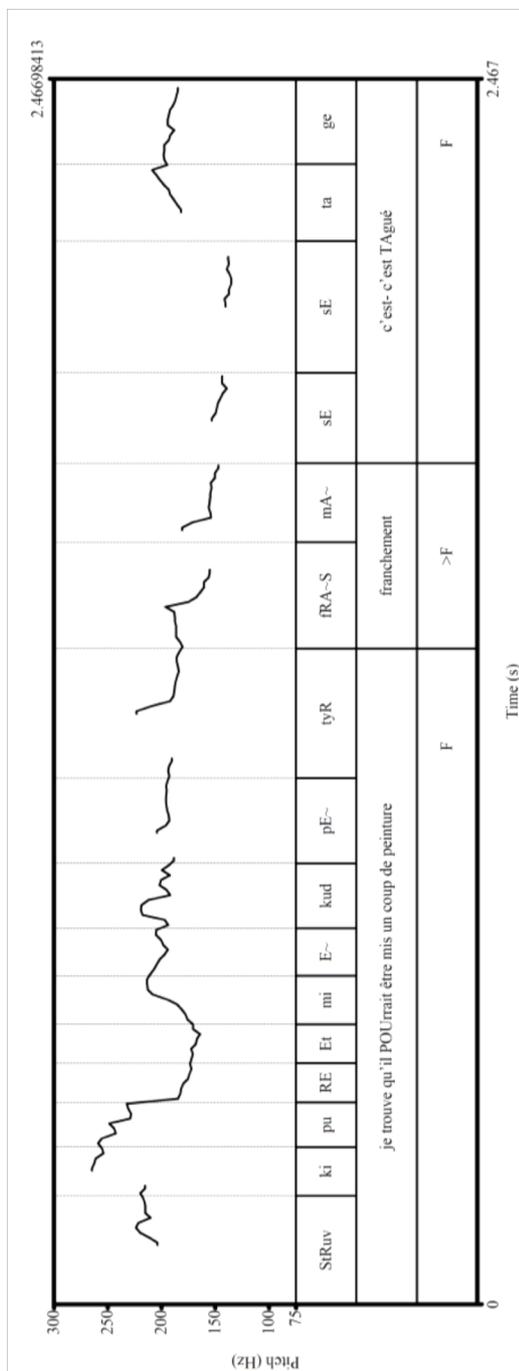
RÉFÉRENCES

- ÁLVAREZ PRENDES E. (2014). L'expression de la subjectivité dans le discours : le cas de deux adverbes de phrase (*sérieusement, peut-être*). *Cahiers de praxématique* 62, en ligne : <http://praxématique.revues.org/3905>
- ANSCOMBRE J.-C. (2009). Présentation. *Langue française* 161, 3-8.
- DELAIS-ROUSSARIE E. (2005). Vers une grammaire prosodique formelle : le cas des incidentes en français. *Actes électroniques de la conférence Interface Discours et Prosodie 05*, Université de Provence, Septembre 2005.
- DUCROT O. (1980). *Les mots du discours*. Paris : Minit.
- DUCROT O. & Schaeffer J.-M. (1995). *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil.
- GACHET F. & AVANZI M. (2008). La prosodie des parenthèses en français spontané. *Verbum* XXX, 1, 53-84.
- GACHET F. & AVANZI M. (2009). Description prosodique des recteurs faibles en incise. *Actes d'IDP 09*, 173-189, en ligne : http://makino.linguist.jussieu.fr/idp09/docs/IDP_actes/Articles/gachet.pdf
- GP = Groupe de Fribourg (2012). *Grammaire de la Période*. Berne : P. Lang.
- MOLINIER C. (2009). Les adverbes d'énonciation : comment les définir et les sous-classifier. *Langue française* 161, 9-21.
- NØLKE H. (1993). *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris : Kimé.
- NØLKE H. (1994). *La linguistique modulaire : de la forme au sens*. Louvain-Paris : Peeters.
- NØLKE H. (2001). *Le regard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris : Kimé.
- RÉMI-GIRAUD S. (2002). L'adverbe et la phrase. In : R. Lowe (éd.), *Le système des parties du discours. Sémantique et syntaxe. Actes du IX^e colloque de l'Association internationale de psychomécanique du langage*. Québec : Presses de l'Université Laval, 370-382.
- ROUANNE L. (2013). Quelle intensité pour les adverbes en *-ment* dits intensifs ? *Langue française* 177, 111-125.
- SPERBER D. & WILSON D. (1989). *La pertinence*. Paris : Minit.

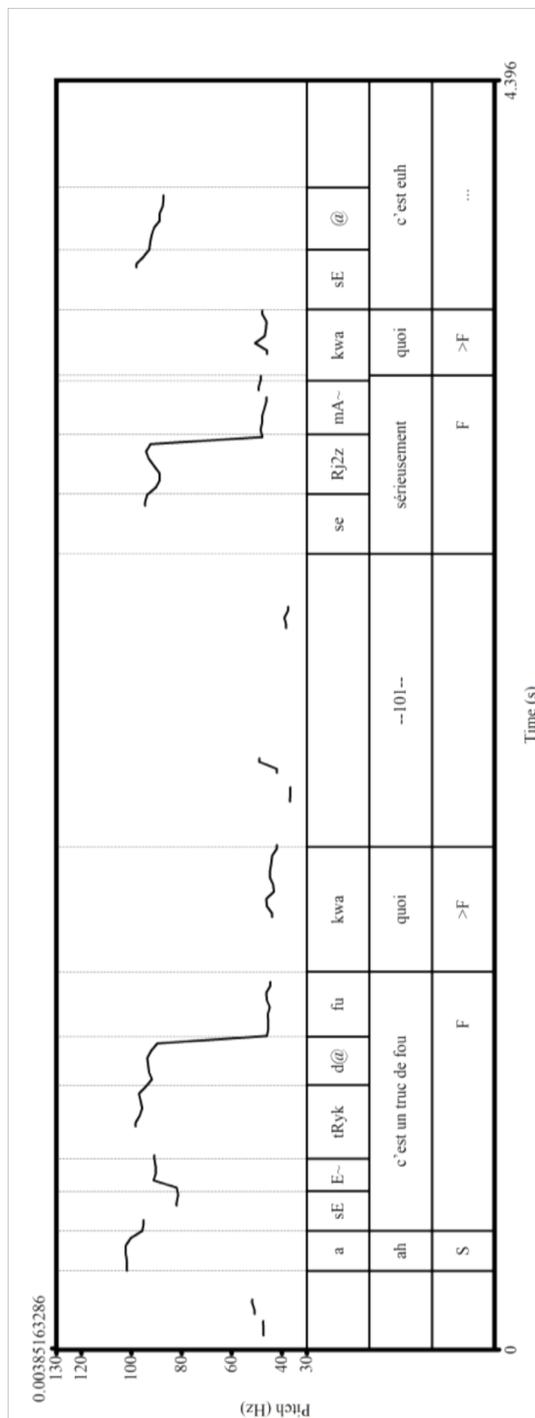
ANNEXES



(5) (franchement)^S {euh + 66} (cette fille)^S (elle a été traumatisée)^E (ofrom)



(6) (je trouve qu'il pourrait être mis un coup de peinture)^F (franchement)^{>F} (c'est- c'est TAgué)^F (ofrom)



(9) (ah c'est un truc de fous)^F (quoi)^{>F} {117} (sérieusement)^F (quoi)^{>F} (CRFP pri-pcr-1, 240'')